



Paris, le 1^{er} mars 2021

Le Président,

FME/JMA

M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
PALAIS DE L'ÉLYSEE
55 RUE DU FAUBOURG SAINT-HONORE
75008 PARIS

M. le Président de la République,

Le 27 avril 2018, vous avez annoncé que la République érigerait un Mémorial aux victimes de l'esclavage dans les Jardins des Tuileries, dans la proximité immédiate des lieux historiques où les abolitions ont été décidées en 1794 et en 1848. J'ai salué à l'époque ce geste puissamment symbolique, qui inscrira dans l'un des lieux les plus fréquentés de la capitale la mémoire de ce drame, et des personnes qui l'ont subi.

L'année dernière, un appel international à candidatures a été lancé pour réaliser ce mémorial, sur la base d'une note d'orientation adoptée de façon consensuelle, qui en fixait l'ambition et l'esprit : créer un lieu de mémoire qui s'adresse à l'ensemble de la Nation, qui rappelle l'universalité des droits fondamentaux de liberté, et qui reconnaisse la dignité et l'humanité des victimes, par l'inscription des noms des 200 000 personnes émancipées par le décret du 27 avril 1848. Près de cent artistes du monde entier ont répondu à cet appel, signe de l'écho que ce geste de la France a suscité, dans un contexte où les enjeux de la mémoire de l'esclavage font l'actualité sur tous les continents.

Or aujourd'hui, le choix de la commission de sélection des artistes admis à présenter une œuvre, auquel la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage a participé, n'a toujours pas été officiellement notifié aux artistes pressentis, et je m'inquiète de voir cette procédure en grand risque de s'arrêter, en raison de l'expiration des délais de validité de leurs propositions.

Je suis aussi préoccupé par les malentendus dont la presse s'est fait récemment l'écho, et qui me semblent pouvoir être dissipés par un dialogue entre les parties prenantes du dossier, ministères, associations et artistes, afin de garantir à tous que les termes du cahier des charges seront respectés, notamment la prise en compte des noms des affranchis de 1848.



FONDATION POUR LA MÉMOIRE DE L'ESCLAVAGE
57 bd des Invalides 75007 Paris

01 53 69 21 01
contact@fondationesclavage.org
www.memoire-esclavage.org

Dans le cadre de cette commande, si importante par les enjeux mémoriels qu'elle porte, je ne doute pas que les artistes présélectionnés sauront apporter une réponse aux différentes contraintes posées par ce cadre qui s'impose à eux - et que, je le sais, vous avez à cœur de voir respecter, afin que ce Mémorial soit, comme vous l'avez voulu, un lieu d'unité autour de la reconnaissance de ce crime et de ses victimes, et de promotion des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité que porte la République.

Enfin, dans les délais considérablement réduits dans lesquels le projet doit désormais s'inscrire, il est probable qu'un ajustement du budget du projet soit nécessaire afin de garantir une réalisation du Mémorial avant la fin de votre mandat.

Je vous prie d'agréer, M. le Président de la République, l'expression de ma considération respectueuse.



Jean-Marc Ayrault



Paris, le 22 MARS 2021

Monsieur le Premier ministre,

Cher Jean - Marc

Le 27 avril 2018, j'ai voulu fixer trois objectifs pour la mémoire de l'esclavage et de son abolition.

Ainsi, conformément aux engagements que j'avais pris, le mémorial ACTe a vu sa position renforcée et la fondation pour la mémoire de l'esclavage, que vous présidez, a été créée.

J'ai aussi souhaité que soit érigé un mémorial aux victimes de l'esclavage dans les jardins des Tuileries, site profondément lié à l'histoire des deux abolitions de l'esclavage de 1794 et de 1848. Cette œuvre d'art rendra hommage aux esclaves affranchis en 1848 et dans les années suivantes. Le travail des bénévoles et des associations a permis de recenser 200 000 noms aux Antilles, en Guyane et à La Réunion.

Les travaux ont été engagés parallèlement au lancement de l'appel à candidature pour le Mémorial mais les désaccords apparus en cours de procédure ne permettent pas de recueillir un consensus. Or, la portée symbolique de ce projet de mémorial national, qui se doit être fédérateur, impose de garantir la sérénité du processus et une réception favorable de l'œuvre.

La réalisation de ce mémorial, qui permettra d'honorer la dignité et l'humanité des victimes de l'esclavage, demeure pour moi une priorité. La conciliation des enjeux artistiques, opérationnels et techniques ne doit pas être un obstacle à la réalisation de ce projet ambitieux et fédérateur.

Je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

de Austin,


Emmanuel MACRON

Monsieur Jean-Marc AYRAULT
Premier Ministre
Président de la Fondation
pour la Mémoire de l'Esclavage
57 Bd des Invalides
75007 PARIS